

SYNTHÈSE DU RAPPORT FINAL

Programme soutenu par France Bois Forêt

« Savoir produire et récolter du bois pour dynamiser la filière »

*** Réf. FBF 18/F/805 FOGEFOR 2018 ***

Porteur(s) du projet : Centre National de la Propriété Forestière

Prestataire(s) : les bénéficiaires du financement, c'est-à-dire les structures organisatrices des formations que sont les associations FOGEFOR ou le CNPF-délégations régionales.

Montant du soutien apporté par France Bois Forêt : 30 000 €

Modalité de financement de FBF : subvention France Bois Forêt de 566 €/jour de stage, soit 50% du barème d'aide

Objectifs et contexte :

L'objectif est de former des propriétaires à la gestion forestière et à la maîtrise des actes déterminants pour l'approvisionnement de la filière, de les responsabiliser à leur rôle dans cette filière.

Les formations FOGEFOR sont le système de formation des propriétaires forestiers privés. Selon les régions, elles sont organisées par les associations FOGEFOR et/ou les CRPF. Les formateurs et intervenants sont les personnels des organismes impliqués dans les FOGEFOR (syndicats de forestiers privés, coopératives, CRPF, chambres d'agriculture) et les professionnels spécialistes des domaines abordés en stages (scieurs, entrepreneurs, experts...).

Il n'y a pas de fonds de formation pour les propriétaires de bois et forêts. Les organismes de formation peuvent recevoir un financement du CNPF, sous réserve que leurs dossiers de demande préalable et de compte rendu conviennent. Le CNPF finançant ces aides sur son propre budget, il sollicite en complément une subvention de France Bois Forêt.

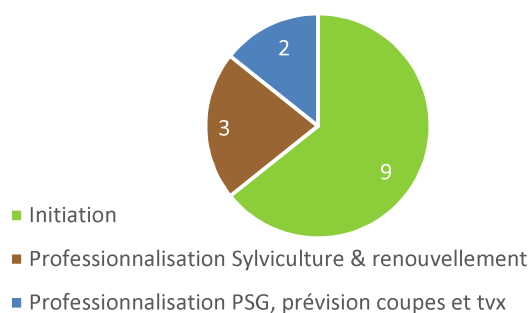
Les propriétaires paient à l'inscription au stage, une somme allant de 10 à 30 € par jour pour participation aux frais pédagogiques.

Principaux résultats obtenus :

- 238 propriétaires formés
- 8 grandes régions
- 9 stages d'initiation à la gestion (de 4 jours)
- 5 stages de professionnalisation (de 3 à 4 jours)
- 53 jours de stages en tout

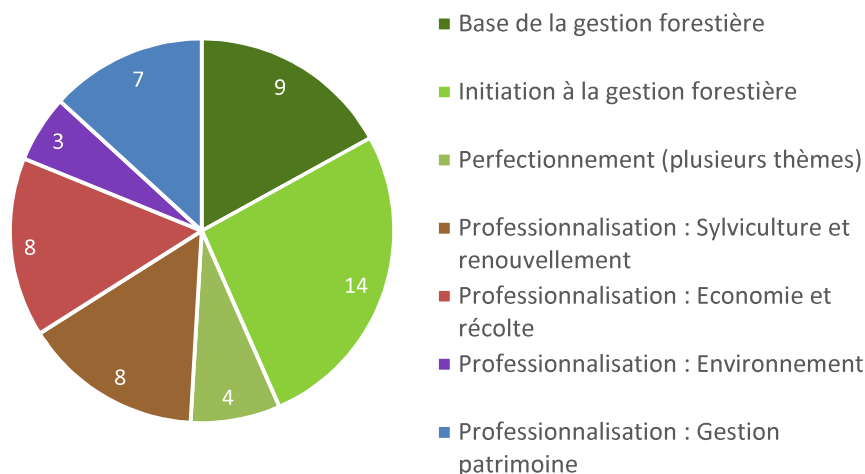
Types de stages organisés en 2018 sur cette convention :

14 stages en 2018 sur 18/F/805



Types de stages financés en 2018 par le CNPF :

53 stages financés par le CNPF en 2018



Valorisation envisagée :

Communication sur les stages FOGEFOR : Internet, newsletter, presse, information des adhérents de syndicats et associations, mailing aux propriétaires ciblés (ex : par territoire, surface possédée, obligation de document de gestion durable...), dépliants (mairies, maisons de la forêt...) avec mention des financeurs, contacts direct lors des demandes d'information, réunions forestières, salons...

Diffusion des « FOGEFOR en chiffres » qui indiquent, entre autres, l'origine des recettes qui permettent d'organiser les stages.